

AAP Développement de briques technologiques par des PME pour les systèmes énergétiques (IBAC PME)



Les objectifs prioritaires

l'AAP vise à financer des projets d'innovation portés par des PME au potentiel particulièrement fort pour l'économie française.

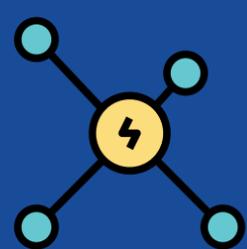
Les projets devront s'inscrire dans une des 3 thématiques portées par la stratégie d'accélération :



Le photovoltaïque dont les prévisions de croissance sont très élevées pour la prochaine décennie



L'éolien flottant qui est un marché émergent prometteur, pour lequel la France possède un savoir-faire technologique fort et un potentiel de développement significatif



Les réseaux énergétiques, qui vont connaître des transformations importantes et pour lesquels la France possède un savoir-faire technologique reconnu mondialement.



Comment procéder ?

Les projets sont à déposer sur l'espace intranet dédié de l'ADEME.

Le calendrier

- Ouvert depuis le 11/02/2022 jusqu'au 28/04/2022 à 0h00



Les projets éligibles

Cet appel à projet s'adresse aux PME françaises.



FRANCE
CHIMIE